

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois fois par avance, par mandat postal de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

annonces, la ligne, 1 20 c.
réclamations, 1 20 c.
faits divers, 1 20 c.

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf réclamation dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal, la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne
à PARIS,
M. HAYAS-LAFITE
Place de la Bourse, 8.

SAUMUR
11 Octobre 1881.

Chronique générale.

Trente-trois millions vont être demandés à la Chambre à titre de régularisation pour les frais de notre expédition de Tunisie. Dix-sept millions ont déjà été votés avant la séparation du Parlement, ce qui porte à cinquante millions les frais généraux jusqu'à ce jour; et ce n'est pas tout, car de nouveaux crédits vont être demandés par le général Farre pour la continuation de l'expédition.

On annonce que le Président de la République constitue un million de dot à M^{lle} Alice Grévy, en la mariant à M. Wilson. Ce quo' est pourtant que de faire des économies!

Il se prépare un petit mouvement dans le personnel des secrétaires généraux et des sous-préfets. M. Constans profitera de l'occasion, dit le *Télégraphe*, pour nommer secrétaire général de chef de son secrétariat particulier, M. Cousinet, son nouveau secrétaire.

Paris annonce qu'en présence des renseignements fournis par le *Gazette de Médecine* sur le déplorable état sanitaire des troupes françaises en Tunisie, le ministre de la guerre a demandé au commandement et au service médical des explications détaillées qu'il fera connaître au public dès qu'elles lui seront parvenues.

N'est-ce pas avouer que le général Farre s'occupe de la question pour la première fois depuis six mois?

D'après le même journal, le ministre de la guerre vient d'inviter le général Saussier

à presser l'ouverture des opérations définitives.

Une correspondance d'Oran annonce que l'empereur du Maroc a, dans des lettres adressées à toutes les tribus sahariennes, maudit Si-Sliman-ben-Kaddour et tous ceux qui font cause commune avec lui pour agiter le pays contre les Français.

On attribue à cette intervention une grande importance, et l'on dit qu'elle portera un coup terrible à Bou-Amena et à son allié.

Le *Figaro* a reçu par la voie de Cagliari les tristes nouvelles suivantes:

Cagliari, 6 octobre.
Le télégraphe français est partout interrompu.

Le service des bateaux transatlantiques est suspendu par les réquisitions militaires. Les communications sont impossibles.

Plusieurs télégrammes très-longes et très-importants que j'ai adressés au *Figaro* sont en souffrance sur la ligne française. Ils auront huit jours de retard.

En Tunisie, la situation est très-grave et la désorganisation est générale.

Nous sommes absolument gênés par Mohamed-Kasnader.

L'*Officiel* a publié des détails très-rassurants sur l'état sanitaire des troupes en Tunisie.

Voici un fait entre mille qui dément cet optimisme:

La 4^e compagnie du 14^e bataillon du 4^e régiment du génie, qui a quitté Versailles au mois de mars dernier, compte actuellement, sur 112 hommes, 54 malades.

Les caïds ont informé le général Saussier qu'Ali-ben-Khalifa a adressé à toutes les tribus insurgées une lettre leur promettant des secours de Constantinople et les enga-

geant à se réunir dans la plaine de Kairouan.

Une dépêche du général Logerot annonce que le camp de Testour a été attaqué par les insurgés qui ont été vigoureusement repoussés avec de grandes pertes.

On lit dans la *Justice*, journal véritablement républicain:

Les tristes événements de Tunisie ayant ramené l'attention sur les origines de l'expédition, on a été ému d'y trouver des affaires financières.

Je ne recherche pas qui a trémpé dans ces affaires; je n'examine pas les allégations apportées d'un côté ou de l'autre; je laisse de côté tout ce qui est discutable, relatif à telle ou telle personnalité; il y a un fait bien certain, BIEN INDÉNIABLE, admis aujourd'hui par tous: c'est que l'échauffourée des Kroumirs n'a été qu'un prétexte, et que les motifs, au moins les occasions de l'expédition, ont été les affaires de trois sociétés fondées ou à fonder.

Il suffit de lire le *Livre Jaune* pour s'en convaincre.

Les officiers de toute nuance ne peuvent pas le contester; aussi il faut voir comme ils s'en tirent. Ils disent: Quoi! ne savez-vous pas que le gouvernement doit protéger les intérêts de ses nationaux, aussi bien les intérêts financiers que les autres? N'est-ce pas là une part de l'influence française? — Et un journal, il est vrai sans grande autorité, mais qui a eu le mérite de trouver la formule de cette thèse difficile, dit: On avait à choisir entre plusieurs procédés de conquête. On n'a pas essayé la conquête politique, on a préféré la conquête économique.

Le fait indéniable, c'est donc que le sang de nos soldats sert au développement des affaires de trois sociétés fondées ou à fonder. C'est M. Camille Pelletan, républicain, deux fois élu député, qui le publie.

NOUVELLES D'AFRIQUE.

Dépêches de l'Agence Havas.

Tunis, 10 octobre.

Il résulte des derniers renseignements qui nous parviennent de Hammamet, que depuis le départ des Français de cette ville, les rebelles ont pris possession de toutes les campagnes de la banlieue et sont installés aux portes mêmes de la ville. Ils interceptent tout ravitaillement et dévalisent ou tuent quiconque sort de Hammamet sous n'importe quel prétexte.

Les habitants sont dans l'impossibilité de faire paître leurs troupeaux; tous ceux qui sortent des murs de l'enceinte sont immédiatement volés par les maraudeurs. 500 chevaux et 850 moutons ont été enlevés à des Européens; 23,000 piastres ont été volées à une même personne.

Les habitants sont dans une grande inquiétude. Ils craignent le pillage de la ville. Les sujets et les protégés anglais ont écrit à leur consul à Tunis pour réclamer un secours immédiat.

Les Kroumirs, qui depuis la première expédition étaient restés indifférents en apparence à l'insurrection, sont décidés à reprendre les armes contre nous.

Des soldats français ont été envoyés à la Kasbah de Tunis, pour la mettre en état de recevoir nos troupes. La porte qui se trouve près de la Kasbah, fermée depuis de longues années, a été ouverte aujourd'hui.

Il paraît certain que nos troupes entreront par cette porte. De cette manière nos soldats n'auront pas besoin de traverser la ville. Des ordres sont donnés aux soldats tunisiens qui gardent les forts de se retirer quand les Français se présenteront pour les occuper.

Tunis sera certainement occupé aujourd'hui ou demain.

Tunis, 10 octobre, soir.

Nos troupes ont occupé la ville ce matin à huit heures et demie.

Les troupes sont entrées à la Kasbah. Un détachement a franchi la porte de Bab-el-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR M^{lle} MARIE LACHÈSE.

(Suite.)

Pendant toute cette journée, Françoise demeura enfermée dans sa chambre. Personne ne fut admis près d'elle, pas même M^{lle} Le Hueduc. La fatigue du voyage suffisait pour expliquer cette sévère retraite. Le lendemain, au point du jour, elle sortit, suivie d'une servante. Elle se rendit à la chapelle des Religieuses de saint François. Là, elle s'entreint longuement avec le guide de son âme et plus longuement encore avec l'Ami divin qui lui fut donné dans la communion. Quand elle quitta ce lieu béni, la servante qui l'accompagnait ne put s'empêcher d'être frappée de la sérénité qui était descendue sur son front.

Arrivée à la porte de son hôtel, Françoise ouvrit son livre de prières, en retira un billet qui y trouvait placé, et le remettant à la domestique:

— Avant de rentrer vous-même, portez cette lettre à son adresse, dit-elle.

La servante obéit et la jeune fille demeura un moment debout contre le grillo, regardant s'éloi-

gner l'inconsciente messagère qui emportait le secret de son avenir.

Une partie du jour dut s'écouler avant que M. Le Tianec pût répondre à l'appel qui lui était adressé.

Apprenant le retour de M. et de M^{lle} Hardellier, quelques visiteurs s'étaient déjà présentés à leur porte. Comme la veille, tous avaient été déçus dans l'espoir de revoir les voyageurs. Seul, M. Le Tianec devait être admis. Le président et sa fille l'attendaient dans le salon.

A chaque coup de sonnette, Françoise tressaillait. Son impression redoubla quand, à travers les arbuscles de la cour d'entrée, elle entrevit la haute taille de Corentin.

Le salon s'ouvrit, la portière des Gobelins se souleva, et la voix du valet de chambre annonça:

— Monsieur Le Tianec.

— Venez donc, mon ami, s'écria M. Hardellier en s'avancant les mains tendues.

— Ah! mon cher président! que je suis heureux de vous revoir! Mademoiselle, veuillez agréer mes hommages.

Françoise s'inclina. Un demi-sourire et une légère rougeur parurent en même temps sur son visage.

M. Hardellier, lui, ne reprima pas le sourire qui s'épanouit tout à fait sur sa loyale figure.

— Asseyez-vous, Corentin, dit-il. Quatre mois

ne s'écoulaient pas sans que des amis aient ensuite de longues causeries en réserve.

— Si j'avais su que vous fussiez de retour, je serais accouru dès hier. Tout d'abord, comment va ce cher malade auquel, pendant si longtemps, nous avons été sacrifiés?

— Un peu mieux. Que de fois, assis près de lui, j'ai, de loin, tourné les yeux vers Angers, vers les salles d'audiences, vers vous tous, mes amis.

— Nul n'en doute, répondit M. Le Tianec.

Pendant quelques instants, la conversation suivit son cours. Le magistrat examinait Corentin. Il le trouvait amaigri, changé; et il était non moins frappé du développement qu'avaient pris dans la physionomie du jeune homme cette douceur et cette dignité qui avaient toujours attiré vers lui le respect et la sympathie.

M. Hardellier sentait se dilater, se réjouir son cœur de père.

— Mon ami, dit-il tout à coup, laissons de côté les sujets que nous traitons. Parlons d'une chose plus importante. Je vous ai demandé de venir près de moi sans retard.

— En effet, monsieur le président, et, si quelques heures se sont écoulées...

— Vous voici, cela suffit. Eh bien! (la chose est triste) si je vous ai appelé, il faut bien que je vous le dise, c'est que j'ai un reproche à vous adresser, Corentin.

— Un reproche, cher monsieur! Ah! parlez vite.

— Oui, Corentin, oui. Je suis péniblement surpris. Parmi ceux qui vous ont confié leurs intérêts, et ils sont nombreux...

— Trop parfois, pauvres gens! le temps me manque.

— Oh! dans cette circonstance, ce n'est pas le temps qui vous a manqué. Donc, parmi ceux qui vous ont remis leur cause, un jeune homme s'est trouvé qui, pour bien des motifs, devait compter sur vous. Il était digne de toutes vos attentions. Il méritait, celui-là, d'être l'objet spécial du dévouement que, si souvent, si facilement, vous prodiguez autour de vous. Et pourtant, ce jeune homme n'a pas trouvé en vous l'appui qu'il devait espérer. Vous l'avez négligé, vous l'avez oublié à ce point que, le voyant ainsi abandonné, un autre avocat s'est vu forcé de plaider sa cause.

— Qu'entends-je! s'écria Corentin. Ah! monsieur le président!

— Ne réclamez pas. Le fait est certain.

— Monsieur, reprit maître Le Tianec, j'ignore de qui vous parlez. Jamais, jamais, je n'ai volontairement délaissé le moindre de ceux qui m'ont appelé à leur aide. Oh! non, je n'accepte pas l'accusation que vous portez ainsi contre moi. Comment vous qui, jusqu'à ce jour, m'avez honoré de votre estime...

Kadra et a traversé les rues au son du clairon.

Il vient de s'installer dans le quartier européen.

Deux forts ont été occupés en même temps que la ville et la Kasbah.

Une grande affluence de curieux est massée sur le passage des troupes.

La population européenne manifeste sa satisfaction.

Etranger.

ITALIE. — On lit dans une correspondance de Rome adressée au Vaterland de Vienne :

« Plusieurs journaux annoncent que ces nuits dernières des voitures remplies de toutes sortes d'objets auraient été dirigées du Vatican au palais de Venise, résidence de notre ambassadeur auprès du Vatican. »

Cela n'est pas exact.

Par contre, on a dressé un inventaire de tout ce que renferme le Vatican, et copie en a été remise à tous les diplomates accrédités auprès du Saint-Siège, afin que ceux-ci pussent réclamer le jour où leur présence au Vatican serait devenue nécessaire. Le départ éventuel du Saint-Père se ferait aussi sous l'égide de ces diplomates.

Le service de surveillance est parfaitement organisé au Vatican. Les postes ont été partout doublés.

Le télégraphe et le téléphone sont installés de façon à pouvoir appeler tout de suite le secours nécessaire à la sécurité de la personne sacrée du Pontife.

Sur la demande de certains représentants de puissances étrangères, le gouvernement italien a aussi fait doubler tous les postes des environs du Vatican et a fait installer un nouveau corps de garde à l'hôtel de la Monnaie, derrière la basilique du Vatican.

Si de pareilles précautions ont dû être prises au Vatican, c'est que la sécurité personnelle du Saint-Père est menacée par les sectes révolutionnaires.

D'après les journaux viennois, la police aurait découvert une conspiration socialiste, dirigée contre le roi Humbert; un officier garibaldien aurait été arrêté.

REVUE FINANCIÈRE.

La semaine a été mauvaise pour nos rentes et bonne pour quelques valeurs des Sociétés de crédit.

Le 3 0/0 a clôturé à 83 fr. 90, en baisse de 0.75 pour la huitaine; l'amortissable ancien a perdu pareillement 0.55 et clôturé à 86.25; le 5 0/0 est en retrait de 0.30 à 115 fr. 85.

Les fonds étrangers sont meilleurs et l'Espagne extérieure, qui cotait 26 1/8, est à 26 3/4.

Le Comptoir industriel de France et des colonies a clôturé cette semaine l'émission aux obligations des Messageries fluviales, et dès jeudi dernier les obligations de la Compagnie étaient très-demandées sur le marché en Banque. Le revenu donné par ces titres est de plus de 6 0/0. La garantie de l'Etat en fait un placement hors ligne; il y a ur-

ce à mettre en portefeuille des titres exempts des fluctuations de la Bourse et entourés de toutes les garanties désirables.

On a coté 500 sur l'action Malétra. Cette valeur est appelée à un grand avenir, les dividendes donnés par cette affaire sont des plus importants et nul doute qu'en présence des importantes demandes qui viennent de se produire sur notre marché du comptant que de plus hauts cours ne soient bientôt inscrits. Le moment est donc venu d'acheter.

La Société française financière continue à être très-recherchée, une plus-value certaine attend ces titres considérés comme d'un grand avenir, étant donné la situation de cette institution de crédit classée parmi les premières maisons de notre place. On s'est élevé de 987.50 à 992.50.

Le Crédit foncier a suivi un mouvement ascensionnel qui ne doit nullement surprendre nos lecteurs en présence de l'importance que prendront chaque jour les opérations de cette société; de 1.690 on s'est élevé à 1.715 pour rester définitivement à 1.700.

Les Magasins d'Algérie ont été très-fermes à 690 et la Foncière de France s'est élevée de plus de 40 francs à 630.

Les actions du Crédit foncier luxembourgeois se sont négociées de 625 à 635; ces titres constituent un excellent placement; cette institution est d'ailleurs sagement administrée, les affaires faites ont donné de très-beaux bénéfices pour l'exercice en cours. L'action du Petit Journal reste à 900.

La Banque de Prêts à l'industrie qui était revenue à 615 a repris vivement à 625.

Le Crédit général français s'est constamment maintenu entre 840 et 850, ces titres montrent une grande fermeté. On signale de nombreux achats au comptant faits en prévision de la prochaine distribution d'un acompte du dividende.

La Banque transatlantique a eu d'importantes transactions qui ont naturellement amené les cours dans un courant de hausse prononcé, et de 675 on est arrivé à 680.

Les actions d'Alais au Rhône ont poursuivi lentement mais régulièrement leur progression, elles sont arrivées de 496.25 à 505; les obligations de cette Compagnie ont également une excellente attitude à 315.

Parmi les bonnes valeurs dont l'achat est pour les capitalistes un placement de tout repos, signalons l'action de la Société générale de Laiterie qui de 600 fr. est arrivée à 665. Cette Société a réalisé en six mois d'exercice des recettes s'élevant à 7 millions. Ce chiffre parle de lui-même et la Société peut espérer des recettes plus importantes, puisqu'elle vient de créer une succursale à Bordeaux.

L'hypothèque foncière met à la disposition de l'épargne des obligations de 500 fr. remboursables à 625 en soixante-quinze ans. On verse 50 fr. comptant et le solde en 9 versements de 50 fr. échelonnés de deux mois en deux mois, jusqu'en 1883. Ces obligations rapportent 5 0/0 par an, soit 25 fr., et le produit est employé en prêts consentis sur première hypothèque. Ce placement possède donc de sérieuses garanties.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Ecole de cavalerie de Saumur.

Par décret du 3 octobre :

M. Verschneider, capitaine de cavalerie hors cadres, professeur de grammaire à l'Ecole d'application de cavalerie, est nommé capitaine au 2^e dragons, non-activité.

Par décision ministérielle du 3 octobre :

M. d'Esclapart d'Hust, récemment chef d'escadrons à l'Ecole d'application de cavalerie et nommé chef d'escadrons au 3^e hussards, passe chef d'escadrons au 13^e dragons.

Par décret du 4 octobre, les sous-officiers,

Une pâleur mortelle couvrait les traits de Corentin...

— Monsieur, dit-il d'une voix étouffée, ne jouez pas...

— Il résiste encore ! Viens ici, Françoise, viens rassurer cet incrédule.

— Ce n'est pas possible ! s'écria Corentin, vous ne savez pas...

— Taisez-vous. Ce que je sais, c'est que vous serez mon fils.

Il mit la main de Françoise dans celle du jeune homme.

— Puisque vous vous aimez et que vous êtes dignes l'un de l'autre, soyez heureux ensemble, mes enfants...

L'émotion lui coupa la voix. Il serra longuement dans les siennes ces deux mains qui tremblaient.

Au bout d'un moment :

— Vous ne dites rien ? murmura Françoise qui avait penché sa tête sur l'épaule de son père.

Il était vrai : Corentin restait muet... son regard seul parlait à travers des larmes.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

élèves officiers de l'Ecole d'application de cavalerie dont les noms suivent, ont été nommés sous-lieutenants dans les régiments ci-après, savoir :

Au 13^e chasseurs, 3^e tour, ancienneté, M. de Boissy-Dubois, du 12^e dragons.

Au 5^e dragons, 1^{er} tour, ancienneté, M. du Tertre, du 5^e dragons.

Au 1^{er} dragons, 2^e tour, choix, M. Badel, du 14^e dragons.

Au 4^e chasseurs d'Afrique, 3^e tour, ancienneté, M. Moutardier, de la 3^e compagnie de cavaliers de remonte.

Au 1^{er} spahis, 1^{er} tour, M. Clarisse, du 6^e dragons.

Au 6^e hussards, 2^e tour, M. Gonin, du 14^e chasseurs.

Au 2^e chasseurs d'Afrique, 3^e tour, M. Schmidt, de l'Ecole spéciale militaire.

Au 6^e dragons, 1^{er} tour, M. Dupleix de Cadignan, de l'Ecole spéciale militaire.

Au 23^e dragons, 2^e tour, M. Wagner, du 13^e dragons.

Au 19^e dragons, 3^e tour, M. de Crécy, du 17^e dragons.

Au 2^e cuirassiers, 1^{er} tour, M. Remy, du 24^e dragons.

Au 8^e cuirassiers, 2^e tour, M. de Rambert, du 7^e cuirassiers.

Nous annonçons la semaine dernière que 135 hommes du 77^e de ligne devaient passer à Saumur samedi dernier. Le Journal de Maine-et-Loire dit que ce détachement se rend au camp du Ruchard, où il va être cantonné pendant une année.

On n'en a pas fini avec les grandes manœuvres, au grand désespoir des « vingt-huit jours. »

Demain mercredi, appel des réservistes de la classe 1874 appartenant à la cavalerie, à l'artillerie et au train des équipages.

FACULTÉS DE POITIERS.

Les examens du baccalauréat ès-sciences de la session ordinaire de novembre commenceront le jeudi 3 novembre. Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté, du lundi 10 au mardi 25 octobre.

Les épreuves de la licence ès-lettres commenceront le jeudi 3 novembre.

Les examens du baccalauréat ès-lettres de la session ordinaire de novembre auront lieu après ceux de la licence.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté, du lundi 10 au mardi 25 octobre.

Les inscriptions des candidats au diplôme d'études et au brevet de capacité de l'enseignement secondaire spécialement seront reçues au secrétariat de la Faculté des sciences à partir du 10 octobre.

Depuis dimanche, on commence à voir circuler dans les rues de Paris, munis de leur lourde boîte bourrée de lettres, les facteurs des postes, enfin revêtus du nouvel uniforme que M. Cochery leur faisait attendre depuis si longtemps.

Cette nouvelle tenue, qui consiste simplement en une ample vareuse, pas très-jolie, par exemple, sera fort appréciée des intéressés, à qui elle rendra la liberté de leurs mouvements que la tunique restreignait un peu.

Lettre de Doué.

Monsieur le Directeur,

Il est vraiment curieux de voir comme tous ces républicains sont coulés dans le même moule. Partout ils se choisissent le même public, et, sûrs de n'être pas contredits, ils débitent invariablement les mêmes sornettes. Ainsi, voilà chez nous M. G. Puysegur qui veut parler d'un traité passé entre la commune et M^r l'Evêque d'Angers. Faut-il longtemps pour deviner ce qu'il en dira ? Non, certes ; quand un traité est passé entre une commune et une autorité ecclésiastique, un républicain d'une certaine nuance n'admettra jamais que le traité ne soit pas « onéreux pour les deniers de la commune. » Eh bien ! M. G. Puysegur est de cette nuance-là. Il savait bien qu'en disant la vérité il ne serait point goûté de son public ; alors il a eu recours au principe de maître Voltaire : il a dit le contraire de la vérité et il a été applaudi. La chanson qu'il nous chante n'est pas nouvelle ; aussi, y a-t-il longtemps que le sens en a été reconnu par tous les gens sérieux ; nous ne le redonnons ici que comme mémoire.

M. G. Puysegur, qui n'est pas un intellectuel, n'ignore probablement pas que le traité de 1874 est « onéreux pour les deniers de la commune », l'établissement qu'il révoque sera notablement avantageux, mais que lui importe ? il est républicain, et, comme les autres, tant que les républicains ne palperont pas les deniers de la commune, les affaires n'iront jamais bien.

Voici maintenant une affirmation, plus extraordinaire que toutes les autres, elle est même tellement à rebours du sens commun que le plus élémentaire, que nous ne pouvons croire qu'elle ait été faite sérieusement, même par M. G. Puysegur. C'est pour quoi nous le prions de vouloir bien la révoquer, nous le prions de vouloir bien se la remettre, et que son médecin l'a rassuré sur l'état de sa santé ; nous ne voudrions pas lui répondre avant d'être sûr d'avoir bien saisi sa pensée. Nous le prions, en outre, pour éviter une perte de temps, de vouloir bien simplement deux choses à faire :

1^o Dire catégoriquement quels sont les intérêts les plus sacrés de la population de Doué ;

2^o Montrer, par des raisonnements ou par des faits, que le traité qui le gêne tant est vraiment préjudiciable aux intérêts les plus sacrés de la population.

S'il ne répond pas, ce qui ne nous étonnerait point, on saura à quoi s'en tenir.

Quant à ce qu'il dit en dernier lieu, que le traité est ridicule par les résultats obtenus, nous ne le relèverons pas aujourd'hui ; nous aurons occasion de le faire plus tard en parlant de l'école communale.

Poursuivons.

M. G. Puysegur, qui trouve que les choses iraient bien mieux s'il était dans l'administration à la place de M. Bineau, et qui travaille activement à faire exclure ce signataire du traité de toute participation aux affaires du pays, emploie pour arriver à son but le gentil moyen que voici : il suppose à M. Bineau des intentions mauvaises, c'est-à-dire des pensées anti-républicaines. Voici ses paroles : « Les enfants pauvres, à son gré sans doute, en savent toujours assez. Et dire que ce sont des garçons comme ce M. G. Puysegur qui accusent les cléricaux d'être des hypocrites et d'avoir un « style de Machiavel ! » Encore s'ils essayaient de donner les preuves de leurs assertions ! Mais ils ne le font jamais, parce que la fausseté de leurs paroles deviendrait évidente et ils perdraient tout leur crédit. Or, d'après Machiavel, un homme qui veut gouverner « doit avoir sans cesse à la bouche les mots de justice, de loyauté, de clémence, mais ne pas s'inquiéter de leur donner un démenti, toutes les fois que son intérêt l'exige. » (Traité de France, par Machiavel.)

Après ce début, l'intéressant M. G. Puysegur promet des histoires incroyables. Comme il ne fait que de les promettre, nous ne ferons ici que de leur promettre une réponse. « Tout viendra à son heure. » Le futur électeur Pa dit.

(A suivre.)

ERLESTAN.

ANGERS.

Grand Théâtre. — L'arrêté municipal édic-

tant le suffrage universel en matière théâtrale, a reçu samedi sa première application, dit le Journal de Maine-et-Loire. M. Henri Leroy, premier ténor léger, a été admis par 478 oui contre 116 non. Nous en félicitons cet artiste qui a eu cette faveur particulière d'être chaudement discuté pendant le cours de ses débuts, ce qui, à notre sens, indique sa valeur. Nous sommes convaincus qu'avec un travail incessant et les qualités dont il dispose, M. Leroy finira par s'imposer à ses détracteurs. Il a, du reste, déployé dans la Favorite un talent qui a élevé la salle et lui a valu, malgré certaine opposition, les honneurs d'un double rappel. Le contrat engagé pour faciliter ce troisième début ne sort pas d'une honnête médiocrité. Quant au baryton, M. Yrac, l'état d'indisposition visible dans laquelle se trouvait n'a pas permis de lui compléter cette soirée pour ses débuts.

LOUEN.

Dimanche dernier, à 5 heures du matin,

un poseur des chemins de fer de l'Etat de-

couvrait sur la ligne de Tours aux Saumur,

entre les poteaux kilométriques 184 et 185,

près Beuxes, le corps inanimé de Célestine

Piaud, âgée de 21 ans, originaire d'Angers,

domestique chez M. Charpentier, propriétaire, commune de Basses.

Cette jeune fille était partie au milieu de la nuit dans la direction de Loudun, à l'effet d'y prendre le train pour venir à Poitiers, et c'est en traversant la voie ferrée qu'elle a été atteinte et broyée par un train.

Tours.

Les courses de Tours ont lieu aujourd'hui et demain mercredi à l'hippodrome de Saint-Avertin.
Jeudi, steeple-chase à Chauceaux-sur-Choisille.

POITIERS.

Nous apprenons qu'un médecin major du 20^e d'artillerie, en garnison à Poitiers, vient de recevoir du ministère de la guerre une dépêche télégraphique lui donnant l'ordre de partir immédiatement pour la Tunisie. (Journal de la Vienne.)

CHATELLERAULT.

Depuis leur condamnation en police correctionnelle, les six pick-pockets arrêtés dans cette ville étaient détenus à la prison de Châtellerault.

Le vendredi 30 septembre, vers 8 heures du soir, au moment où ils allaient se coucher, le gardien de la prison leur fit la distribution des objets qui leur appartenaient, tels que : bijoux, montres, papiers et valeurs.

Le lendemain matin ils devaient être conduits, les uns à la maison d'arrêt de Poitiers, les autres à la maison centrale de Fontevault, pour y subir leur peine.

Tout en prenant possession de ce qui leur appartenait, ces trop malins et dangereux filous captivèrent un instant, bien court cependant, l'attention du pauvre gardien, et l'un d'eux, le nommé Marie, âgé de 23 ans, courtier en chevaux, s'empara de la clef de sortie placée sur une table, puis il déguerpit au plus vite, suivi de Maugein qui s'engagea dans la rue de la Taupanne.

Marie se dirigea du côté du boulevard de la Promenade et n'a pas encore été retrouvé, malgré les recherches actives de la gendarmerie et de la police.

Quant à Maugein, poursuivi par le gardien de la prison qui aperçut les évadés, en entendant la porte de la rue s'ouvrir, il fut appréhendé au corps, sur les cris de : Arrêtez-le! que poussait avec la plus grande vigueur le gardien, par le sieur Davallon, trompette de ville, qui passait dans la rue du Coq.

NIORT.

Dimanche, a eu lieu à Niort l'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de cette ville tués pendant la guerre. La ville était entièrement pavoisée; l'affluence était énorme.

Une délégation des anciens mobiles et des différentes municipalités a couvert de couronnes le piédestal du monument.

Des discours ont été prononcés par le général de Gallifet, par le préfet des Deux-Sèvres, par MM. Antonin Proust et Delaporte, députés.

Le général de Gallifet, après avoir glorifié ceux qui étaient morts pour la défense de la patrie, a montré la nécessité de se tenir toujours prêt à repousser l'invasion.
« Ne vous laissez pas duper, a-t-il dit, par ceux qui vous promettent la suppression des armées permanentes, des armées soigneusement instruites et soigneusement disciplinées. Peu importe à ces gens que la France soit humiliée, rançonnée, démembrée, supprimée même, pourvu qu'ils atteignent le but de leur ambition personnelle. »

N'est-ce pas une sanglante critique du Gambaetta de 1870? (Union.)

PARTHENAY.

Le 3 octobre, tous ceux qui, dans les Deux-Sèvres et dans la Vendée, ont gardé au cœur le poignant souvenir des jours douloureux de 1870, s'étaient réunis à Parthenay pour assister à l'inauguration d'un monument élevé, à Parthenay, à la mémoire des mobiles et des francs-tireurs des Deux-Sèvres, tués pendant la guerre en 1870.

On sait que l'érection de ce monument est due à l'initiative éclairée et patriotique du comité présidé par M. le sénateur Monnet, et composé des officiers supérieurs de la garde

mobile, ainsi que de plusieurs représentants du département.

La cérémonie s'est faite sans bruit, sans coups de grosse caisse; c'est dans le recueillement et la prière que les assistants ont honoré les glorieuses mémoires des soldats de Parthenay tombés sur le champ de bataille.

Au pied du monument, composé d'un socle, sur lequel est gravée la liste des morts et une pyramide de pierre surmontée d'une croix, M. le sénateur Monnet a pris la parole, et dans une chaleureuse allocution il a rendu hommage à la valeur des mobiles et des francs-tireurs des Deux-Sèvres, qui ont si largement payé leur dette à la patrie.

Puis, M. Raoul de La Rochebrochard, ancien chef de bataillon du 34^e provisoire, a parlé au nom des survivants de son régiment.

Après le service funèbre, célébré à onze heures dans l'église Notre-Dame avec une grande solennité, M. l'archiprêtre a procédé à la bénédiction de ce monument qui se trouve placé en vue de la gare du chemin de fer.

C'est au milieu d'une foule nombreuse et attentive, dans laquelle nous avons remarqué M. le marquis de La Rochejaquelein, député, plusieurs conseillers généraux et d'arrondissement et un grand nombre de maires, que M. le sénateur Monnet a pris la parole.

Deux conseillers généraux, MM. Dupuis et Moreau, ont succédé à M. Monnet. Enfin M. Chirac, ancien chef de bataillon des mobiles, a prononcé avec une profonde émotion une allocution chaleureuse qui a arraché des larmes aux assistants.

NANTES.

En passant dans la rue d'Orléans, les promeneurs s'arrêtent devant le magasin de M. Crimall, marchand de fourrures, et contemplant un animal aux formes étranges, exposé dans la vitrine.

C'est un poisson de la famille des Tétrodons (*orthogoriscus mola Lacépède*), et vulgairement connu sous le nom de poisson-lune, parce qu'il en a un peu la forme et surtout parce que sa phosphorescence le fait ressembler, pendant la nuit, à la lune se réfléchissant dans le miroir des eaux.

Ce beau sujet, du poids de 356 livres, a été pêché au Croisic; il mesure près de 2 mètres d'une extrémité à l'autre de ses volumineuses nageoires.

Cette pièce très-intéressante, destinée à figurer parmi les collections du Muséum d'Histoire Naturelle, a été donnée à cet établissement scientifique par M. le docteur Laënnec, directeur de l'Ecole de Médecine de Nantes. (Espérance du Peuple.)

La Lanterne d'Arlequin se recommande à nos lecteurs et à nos amis politiques par la tournure spirituelle et mordante de ses critiques et par ses dessins toujours en harmonie avec son texte.

Voici le sommaire du n° 28 :

L'âne de Buridan; au village, toujours les laïques; les vendanges et les falsifications; Gambetta et les ministres devant leurs juges (gravure); la classe de 1876; en Afrique; choses et autres; feuilleton: le Conscrip (suite); être ou ne pas être (duo); le mot de l'énigme.

Un numéro, 10 centimes. — En vente dans les bonnes librairies, chez les marchands de journaux et dans les gares.

Bureaux, à Tours, rue Richelieu, 43. — Succursale à PARIS, boulevard Malesherbes, 34.

Faits divers.

Notre confrère bloisais, l'Avenir de Loir-et-Cher, s'est vu retourner un numéro de son journal avec cette mention :

« Refusé par le destinataire qui ne sait signer. »

« Le facteur, B... »

Or, le destinataire était un conseiller municipal de Blois.

Que penser de ce conseiller, incapable même d'écrire son nom, et qui se mêle d'administrer les affaires publiques!

La fortune des Présidents des Etats-Unis d'Amérique. — Au moment où l'attention générale se porte du côté des Etats-Unis d'A-

mérique, il ne sera pas sans intérêt, croyons-nous, de donner le chiffre de la fortune laissée après leur mort par tous les Présidents qui ont gouverné ce grand pays, où l'on compte aujourd'hui près de cinquante millions d'habitants.

Le premier Président Washington laissa 800,000 dollars, soit 4 millions de francs (on sait que le dollar vaut 5 fr.).

John Adams laissa 75,000 dollars.

Jefferson mourut tellement pauvre que si le Congrès n'avait pas acheté sa bibliothèque 20,000 dollars, il serait mort insolvable.

Madison laissa 150,000 dollars.

Monroe mourut pauvre, et ses parents furent obligés de pourvoir aux frais de ses obsèques.

John Quincy-Adams laissa 55,000 dollars.

Jackson, 80,000 dollars.

Van Boren laissa 400,000 dollars. Il ne prit les émoluments attachés à la présidence qu'en sortant; ces émoluments accumulés formèrent une somme totale de 400,000 dollars.

Polk laissa 450,000 dollars.

Taylor laissa pareille somme.

Fillmore laissa 200,000 dollars; Pierce, 50,000; Buchanan, 200,000; Lincoln, 75,000; et enfin la fortune du Président Johnson, prédécesseur du général Grant, fut évaluée à 50,000 dollars.

Quant à la fortune privée du Président Garfield, dont le chiffre n'est pas encore exactement connu, elle se trouvera considérablement augmentée par le produit d'une souscription nationale faite au profit de sa veuve et qui dépasse aujourd'hui deux millions de francs.

Les centenaires. — Il y a en ce moment 3,108 centenaires en Europe, sur une population de 242 millions d'habitants.

Sur ces 3,108 centenaires, il y a 1,864 femmes et seulement 1,244 hommes.

C'est en France qu'il y a plus de sexagénaires, de septuagénaires, d'octogénaires, de nonagénaires; mais la France possède moins de centenaires que les autres Etats de l'Europe, excepté la Belgique, le Danemark et la Suisse.

La longévité décroît en France, tandis que la vieillesse moyenne augmente.

Ainsi, nous avons moins de centenaires, mais plus de septuagénaires et d'octogénaires qu'autrefois.

Tous les centenaires attribuent leur grand âge à la tempérance, à la sobriété, aux habitudes régulières, à l'absence de fortes émotions, à une occupation saine ou à la vie de campagne.

Nouveau moyen contre le bégaiement. — S'il vivait de nos jours, Démosthènes ne prendrait plus la peine de s'habituer à parler avec des cailloux plein la bouche, il apprendrait la langue des îles polynésiennes. En effet, qui saurait prononcer rapidement la phrase suivante pourrait se flatter de posséder toute la volubilité désirable: « Lono avait de sa femme Kaikilammaipano deux fils, Keawehanoikawalon et Kaikikapoumahana. Le premier épousa Akahikameenoa, fille d'Akahilikapou et de Kahakoumakalina. »

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 9 octobre 1881.

Versements de 86 déposants (12 nouveaux), 10,336 fr. 40 c.
Remboursements, 6,510 fr. » c.

Annuités dues par la Ville d'Oran.

La Banque de la Chaussée-d'Antin, après avoir émis les actions du Canal de Pierrelatte, garanties par le gouvernement français, prépare une émission absolument digne d'un tel précédent.

Il s'agit de titres dont l'intérêt et l'amortissement sont entièrement et mathématiquement assurés au moyen de redevances dues par une grande municipalité française: — la Ville d'Oran.

Ces titres, qui s'appelleront Annuités de la Ville d'Oran, prendront place dans les portefeuilles à côté des Annuités Orléans-Châlons et des Annuités de la Compagnie du Nord, — dont ils sont les équivalents.

Aucune valeur ne peut présenter plus de solidité, parce que, — grâce à la surveillance tutélaire du gouvernement central, grâce à la sévère économie de nos lois fiscales et financières, — le crédit du dernier hameau de France et d'Algérie vaut le crédit de l'Etat. A plus forte raison peut-on considérer comme absolue la solvabilité d'un important chef-lieu de Département.

La Banque de la Chaussée-d'Antin s'est assurée ces annuités par des contrats déjà anciens et dans des circonstances particulièrement heureuses, qui

lui permettent de procurer à sa clientèle un taux de placement très-avantageux.

Ces annuités, remboursables à 300 fr. par tirages annuels, pendant 99 ans, rapportent 12 fr. et sont émises à 240 fr.

C'est du 5 0/0 sans compter la prime d'amortissement.

Il est bien évident que les Annuités de la Ville d'Oran ne resteront pas à ce taux, alors que les valeurs similaires les plus avantageuses ne donnent que 4 1/2 0/0 et que la plupart se capitalisent entre 3 1/2 et 4 0/0.

Nous sommes convaincus que ces titres arriveront au pair dès que le classement sera terminé, — c'est-à-dire en très peu de temps, puisqu'il n'en existe que 7,320.

A quelque point de vue qu'on veuille se placer, on reconnaîtra que ce titre ne laisse rien à désirer.

Sécurité et honorabilité? — C'est une grande municipalité qui est débitrice.

Revenu? — C'est un placement à 5 0/0 absolument introuvable en valeurs de cet ordre.

Plus-value? — Il existe entre le prix d'émission et le prix de remboursement un écart de 60 fr. qui doit être rapidement franchi.

Adresser les Souscriptions, AVANT LE 15 OCTOBRE A 4 HEURES:

A PARIS, A LA BANQUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, 52, rue de la Chaussée-d'Antin;
DANS LES DÉPARTEMENTS, chez MM. les Banquiers et Agents de Change;
A SAUMUR, chez MM. A. LAN ET C^e, Banquiers.

L'EAU DE L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les crachements de sang, les hémorrhagies utérines et intestinales, les pertes, la dysenterie, etc. L'EAU DE L'ÉCHELLE vivifie le sang et tonifie les organes. — Dépôt dans les pharmacies.

PAPIER WLINSI, remède souverain pour la guérison des rhumes, irritations de poitrine, maux de gorge, douleurs, rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exiger le nom WLINSI.

LE VIN DE G. SÉGUIN, fortifiant et fébrifuge, est d'un puissant secours pour exciter les fonctions digestives, et abrégé les convalescences. Il est très-utile pour combattre les fièvres, la chlorose, l'anémie, le manque d'appétit, l'appauvrissement du sang, etc. — Il convient à tous les tempéraments affaiblis par l'âge ou la maladie.

Pharmacie G. SÉGUIN, 378, rue Saint-Honoré, Paris.

Marché de Saumur du 8 octobre.

Blé semence (l'hect.)	27 1/2	Hulle de noix	50 1/2
Blé comm. (l'hect.)	24	Hulle de chene	50
Foin (l'hect.)	77	Grains tréfle	50
Halle, moy.	72	— Luzerne	50
Séigle	75	Foin (dr. c.)	780
Orge	65	Luzerne	780
Avoine, bar.	50	Paille	780
Fèves	75	Amandes	50
Pois blancs	80	Chir-janne	50
— rouges	80	Chanvres	1 ^{re}
Colza	65	— qualité (52x.500)	50
Chenevis	50	— 2 ^e	45
Farine, culas	157	— 3 ^e	40

COURS DES VINS.

BLANCS (à l'hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1880	1 ^{re} qualité	225 à 250
Id.	2 ^e	150 à 200
Ordin., envir. de Saumur, 1880	1 ^{re}	115 à 120
Id.	2 ^e	105 à 110
Saint-Léger et environs, 1880	1 ^{re}	120 à 130
Id.	2 ^e	110 à 120
Le Puy-N.-D. et environs, 1880	1 ^{re}	130 à 140
Id.	2 ^e	95 à 105
La Vienne, 1880	1 ^{re}	90 à 100

ROUGES (à l'hect. 20).

Souzy et environs, 1880	1 ^{re} qualité	150 à 160
Id.	2 ^e	140 à 150
Champigny, 1880	1 ^{re} qualité	160 à 170
Id.	2 ^e	150 à 160
Id.	3 ^e	140 à 150
Varrains, 1880	1 ^{re}	150 à 160
Varrains, 1880	2 ^e	140 à 150
Bourgueil, 1880	1 ^{re} qualité	160 à 170
Id.	2 ^e	150 à 160
Id.	3 ^e	140 à 150
Id.	4 ^e	130 à 140
Restigné, 1880	1 ^{re}	150 à 160
Id.	2 ^e	140 à 150
Chinon, 1880	1 ^{re}	150 à 160
Id.	2 ^e	140 à 150
Id.	3 ^e	130 à 140
Id.	4 ^e	120 à 130

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, langueurs, coqueluche, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le D^r Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le

cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalésicière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalésicière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue; 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelbaud, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714. Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalésicière. LÉON PRYCE, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476. M. le curé Compagnet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances

de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalésicière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BONREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalésicière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi LA REVALÉSICIÈRE CHO-

COLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALÉSICIÈRE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; CONDRAUD; BRASSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry & Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)
PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.
Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
HEURE	DESTINATION	HEURE	DESTINATION
6 h. 25	matin. A POITIERS	7 h. 30	soir. A ANGERS
8 h. 25	matin. A ANGERS	11 h. 48	soir. A SAUMUR
11 h. 15	matin. A ANGERS	11 h. 48	soir. A SAUMUR
1 h. 17	soir. A ANGERS	11 h. 48	soir. A SAUMUR
4 h. 55	soir. A ANGERS	11 h. 48	soir. A SAUMUR
7 h. 50	soir. A ANGERS	11 h. 48	soir. A SAUMUR

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GOBET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 OCTOBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	83 25	05		Comptoir d'escompte	1060	10		C. gén. Transatlantique	618 75	3 75	
3 % amortissable	86 10	10		Crédit de France	845	20		Canal de Suez	2310		70
3 % amortissable nouveau	84 75	10		Crédit Foncier, act. 400 fr.	1740		50	Société autrichienne	770		5
4 1/2 %	112 50			Obligations foncières 1877	352			OBLIGATIONS.			
5 %	116			Obligations communales 1879	440		5	Est	388		
Obligations du Trésor	513	3		Oblig. foncières 1879 3/4	440			Midi	386		
Obligations du Trésor nouvelles	514			Sec. de Crédit ind. et comm.	770			Nord	393		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	532	2		Crédit mobilier	760			Orléans	389		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	1		Est	760			Ouest	387		
1865, 4 %	515 50		50	Paris-Lyon-Méditerranée	1840	12	50	Paris-Lyon-Méditerranée	387 75		
1869, 3 %	404 50		50	Midi	1350	10		Paris (Grande-Ceinture)	388		
1871, 3 %	392			Nord	2100			Paris-Bourbonnais	389		
1875, 4 %	520		50	Orléans	1365			Canal de Suez	562 50		
1876, 4 %	518			Ouest	828 50	7	50				
Banque de France	6750			Compagnie parisienne du Gaz	1745	30					

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
8 h. 45	(s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
1 h. 25	soir.
3 h. 35	soir.
7 h. 45	express omnibus.
10 h. 37	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin	direct-mixte.
8 h. 21	omnibus.
9 h. 40	express.
12 h. 40	soir.
4 h. 44	soir.
10 h. 38	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
Commune de Dampierre.
Au Coteau-Bizeau, MAISON, composée de deux chambres basses, deux chambres hautes, deux caves avec pressoirs, jardin avec puits, servitudes.
Cinq ares de vigne, sur les Buttes.
Cinq ares de vigne, aux Châtaigniers.
Cinq ares de vigne, entre les Deux-Voies.
Cinq ares de vigne, au Clos-Millet. Dépendant de la succession de Michel Joly.
S'adresser audit notaire. (593)

VINS EN BOUILLON.
M. P. TAVEAU-NICOLAS, régisseur au château de la Fuie, fait savoir au public qu'il vendra l'excellent vin blanc de cette propriété, livrable le jour de la récolte.
Ce vin, très-alcoolique et liquoreux, coupé d'eau pendant son bouillon, fait de très-bon demi-vin.

A VENDRE
Quantité de fûts vides, demi-muids, pipes, chaudières en cuivre.
S'adresser à M. A. MORICER, négociant à Saint-Florent, près Saumur.

1^{er} FRANC PAR AN
150,000 Abonnés
Le Moniteur
52 NUMÉROS
Valeurs à Lots
(Parait tous les dimanches, avec une Causerie financière au Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la liste officielle des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits
PROPRIÉTÉ DU CRÉDIT DE FRANCE. — Capital 75 000 000 de fr.
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue des Lombes.
UN FRANC PAR AN

OUVERTURE
BLANCHISSERIE SAUMUROISE
Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.
Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf.
Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.
Cylindre et calendre des toiles damassées.
S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

Etude de M^e JULES CHICOTEAU, notaire à Loudun.

A AFFERMER
MOULIN A EAU DE CHANTEBREAU
Sur le bord de la Dive, près Loudun,
AVEC FERME
De 22 hectares
A LOUER
PRÉSENTEMENT
Ou pour Noël prochain,
UNE MAISON
Avec jardin, remise et écurie,
Située rue Verte, à Saumur.
S'adresser à M^e veuve Angelo BOLOGNESI, rue de Poitiers. (623)

BLANC ET NOUVEAUTÉS
MEXME FRÈRES
6, rue Saint-Jean, Saumur.
On demande un apprenti.

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).
Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NEURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.
Se vend en boîtes de 1 kilogramme pour en faire 200 tasses, prix: 4 fr. de 500 gr., pour 100 tasses, prix: 2 fr., et de 250 gr., prix: 1 fr. 25.

M^e JULES CHICOTEAU, notaire à Loudun, demande un second élève.
Bons appointements.

2^e FRANC PAR AN
18^e ANNÉE
Le Moniteur
2^e FRANC PAR AN
TIRAGES FINANCIERS
PROPRIÉTÉ & ORGANE DE
Crédit Général Français
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital: 120 millions.
JOURNAL FINANCIER
Paraissant 2 fois par semaine
Le Jeudi et le Dimanche
Le développement des affaires financières a pris depuis quelques années de telles proportions, qu'il est impossible à un journal financier hebdomadaire de donner à ses lecteurs, en temps opportun, tous les renseignements qui lui sont utiles.
Le Moniteur des Tirages Financiers est le recueil le plus important, et le plus complet. Il paraît deux fois par semaine, et contient seize pages de texte.
Il publie une Revue de toutes les valeurs cotées ou non cotées, la liste de tous les tirages, la cote complète de toutes les valeurs, et tous les renseignements utiles aux capitalistes.
PRIME GRATUITE
Donnée chaque année à tous les Abonnés:
LE
CALENDRIER Manuel du Capitaliste
Guide indispensable aux Porteurs d'Actions et d'Obligations
Volume de 200 pages de texte
LISTES DES ANCIENS TIRAGES
Et des Lots non réclamés
ON S'ABONNE
Pour 2 francs par an
AU CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS
10, rue La Fayette, à Paris
Ou à la succursale, à Angers, 37, rue des Lices.

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).
Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 40 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — Un flacon suffit ORDINAIREMENT.
Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville, à Saumur, chez M. NORMANDINE.
N. B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs. (689)

A LOUER
PRÉSENTEMENT,
UN APPARTEMENT
Rue de la Tonnelle, 19.
S'adresser même numéro.

A VENDRE
MOTTES
POUR CHAUFFAGE.
Prix, rendus à domicile, 15 fr. le mille.
S'adresser à M. GUILLEUX-CLAIN, tanneur, rue de la Basse-Île, Saumur.

LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSE
du docteur WIATKA
est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix: 2 fr.
Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1876, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.
Dépôt à Saumur chez M. CONDRAUD, épicer, rue d'Orléans. (430)

CAFÉ DE LA PAIX
On demande de suite un jeune homme pour travailler à l'office. (624)

J.-A. FRESCO
Chirurgien-Dentiste de Londres.
A l'honneur d'informer sa libérale qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagnel, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.
Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (435)

A VENDRE
Au-dessous du cours,
Cinq Actions au porteur, Plâtrières de Seine-et-Oise, coupon non-détaché.
S'adresser au bureau du journal.

LA MAISON GERBEAUD
Rue d'Orléans, n° 3, à Saumur,
Demande des ouvriers tailleurs. (624)

ON DEMANDE UN COMMIS
aux écritures, de quinze à seize ans.
S'adresser au bureau du journal.

CHOCOLAT-MENIER
SEULES CONTREFAÇONS
SEULES LE VÉRITABLE NON

La MAISON DUTEL demande un employé pour la mercerie.
M. PAUL MÈNAGE, négociant à Saumur, demande un apprenti.
Saumur, imprimerie P. GOBET.